

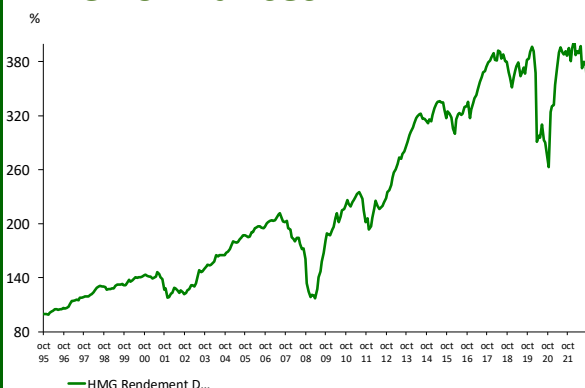
Document à caractère commercial.  
OPCVM (UCITS) présentant un  
risque élevé de perte en capital,  
nous vous recommandons de  
consulter le Prospectus et le DICI  
pour plus d'informations

## Objectif de gestion

L'objectif de gestion du FCP consiste à maximiser la performance avec une gestion active et discrétionnaire des classes d'actifs (actions, obligations, instruments monétaires) et des zones géographiques (zone euro, zone hors euro) et dans le même temps à maîtriser la volatilité sur un horizon de placement de 5 ans.

Informations complémentaires: La gestion est opportuniste et privilégie les titres à rendement élevé. Depuis 2008, le FCP est principalement investi en emprunts privés perpétuels et convertibles. Le fonds bénéficie de l'approche value et contrariante de la société de gestion. Depuis 2014, la position en actions de rendement a régulièrement augmenté.

## Performances



Performances nettes %	1 mois	2022	1 an	3 ans	10 ans
HMG Rendement D	-7,6	-12,0	-10,3	-9,2	52,0
Cat. Allocation EUR Modérée	-7,2	-26,5	-26,1	-4,6	-0,3
Classement Morningstar Centile	25	25	28	83	9

Par année civile en %	2017	2018	2019	2020	2021
HMG Rendement	17,7	-8,7	13,0	-16,7	19,3
Cat. Allocation EUR Modérée	6,2	-8,3	12,2	0,9	1,6

Statistiques de risque sur 3 ans	
Ratio de Sharpe	-0,03
Volatilité HMG Rendement	22,0%
Volatilité Catégorie Morningstar Allocation EUR Modérée	10,6%

Les données relatives à la performance sont calculées par HMG Finance. Les performances passées indiquées ne préjugent pas de performances futures. La volatilité est calculée sur la base des performances quotidiennes. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées.

### Profil de risque

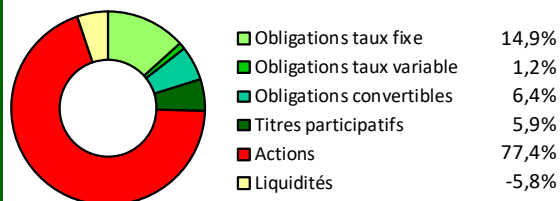


## Répartition du Portefeuille

### Principales lignes du portefeuille

TOTAL	7,2%	CRCAM BRIE PICARDIE	5,3%
CARMILA	6,5%	MERCIALYS	5,2%
RENAULT TPA 83-84 PERP.	5,9%	TELEFONICA SA	4,6%
SWISS RE NAMEN AKT	5,8%	KLEPIERRE	3,7%
CASINO 4.87 PERP	5,7%	SWIRE PACIFIC LIMITED	3,7%

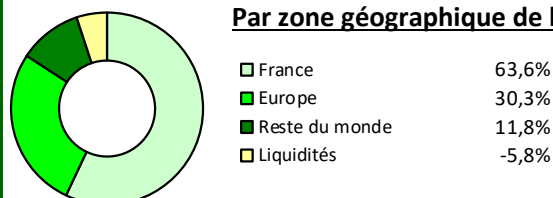
### Par type d'instrument



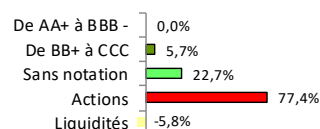
### Par secteur d'activité

Assurance	10,3%
Services bancaires et financiers	14,0%
Immobilier (SIIC)	20,6%
Biens de Consommation de Base	12,5%
Consommation Discrétionnaire	2,8%
Energie	7,6%
Industrie	12,8%
Matériels	8,2%
Services aux collectivités	5,3%
Technologies de l'Information	1,8%
Télécommunications	9,8%
Liquidités	-5,8%

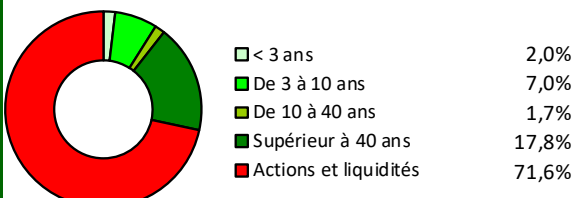
### Par zone géographique de l'émetteur



### Par notation financière



### Par échéance des titres



### Par taille d'émission/capi

Oblig.ém. < 100 M€	4,7%
Oblig.ém. de 100 à 500 M€	16,4%
Oblig.ém. de 500M€ à 1Md€	5,7%
Oblig.ém. > 1Md€	1,7%
Actions Capi < 150 M€	17,2%
Actions Capi. 150 M€ à 500 M€	7,5%
Actions Capi. 500M€ à 1Md€	3,6%
Actions Capi. > 1 Md€	49,0%
Liquidités	-5,8%

LIPPER 2020:  
« Mixed Asset EUR Flexible »  
3 ans/5 ans/10 ans

Gérant: Marc GIRAULT  
depuis l'origine

FCP de droit français-  
Parts de Capitalisation

Catégorie BCE  
Fonds mixtes

Code ISIN  
FR0007495049

Durée de Placement  
Recommandée  
Minimum 5 ans

Valorisation  
Quotidienne

Lancement  
le 5 septembre 1995

Frais de Gestion  
2,392% TTC

Commission de Surperformance  
Si dépassement du High  
water mark

10% de la performance  
supérieure à 10% en  
taux annuel actuariel

Droits d'entrée  
Max. 2,5% TTC

Commission de rachat  
1% TTC

Comm. mouv.: 0,36% TTC

Souscription Initiale

Minimum 1 part  
Dépositaire :  
CACEIS Bank

Valorisateur :  
CACEIS Fund Administration

Commissaire  
aux Comptes  
KPMG Audit

Valeur liquidative de la part

Au 30/09/2022

2 645,53 €

Actif Net de l'OPCVM

Au 30/09/2022

38 221 296,69 €

Performances nettes %	1 mois	2022	1 an	3 ans	10 ans
HMG Rendement D	-7,6	-12,0	-10,3	-9,2	52,0
Cat. Allocation EUR Modérée	-7,2	-26,5	-26,1	-4,6	-0,3
Classement Morningstar Centile	25	25	28	83	9

## Commentaire du mois de septembre

### Une vue sur l'inflation

Si l'inflation aux USA est assez clairement due à une forte demande locale qui pousse les prix à la hausse, la BCE a l'air de penser que l'inflation européenne est surtout de l'inflation importée (énergie notamment). Dans ces conditions, on peut comprendre son retard et ses hésitations à augmenter les taux d'intérêt de manière aussi énergique que la FED.

Mais cette inflation européenne est-elle vraiment une inflation importée ou y a-t-il là une erreur d'analyse de la BCE ?

Ce qui nous conduit à poser cette question iconoclaste est la situation de l'inflation en Asie, largement moins forte qu'en Europe, alors que la plupart des pays de la région importent, comme l'Europe, l'essentiel de leur énergie.

La Banque Asiatique de Développement a récemment remonté son anticipation d'inflation pour 2022 de 3,7% à 4,5%, mais cela reste plus ou moins la moitié de l'inflation européenne.

Ce pourrait être un signe que la composante interne de l'inflation européenne est plus importante qu'il ne semble et donc que cette inflation serait aussi plus durable qu'attendu en l'absence de relèvements significatifs de taux.

Vous savez que nous avons, dès la mise en place des programmes de soutien à l'économie en Europe lors de la pandémie, alerté sur le fait que les conditions se mettaient aussi en place pour une résurgence de l'inflation.

Nous avons ajusté le portefeuille de HMG Rendement en conséquence et la résistance de la valeur de la part en 2022 est le résultat de cette anticipation correcte.

Estimant aujourd'hui que nous n'avons pas encore vu la fin des tendances inflationnistes, nous maintenons les orientations de gestion prises à l'époque.

C'est ainsi que l'immobilier, même si son évolution boursière a pour l'instant été très décevante, occupe une place de choix et représente 20,6% de l'actif.

Pourquoi cette évolution a-t-elle été décevante et cela va-t-il durer ?

L'immobilier en Bourse, c'est à la fois de la pierre et un placement financier.

Parce que c'est un placement financier, l'évaluation de la valeur vénale qui est faite régulièrement de l'actif des sociétés immobilières baisse avec la hausse des taux et monte avec la baisse des taux. On est plutôt actuellement dans un effet négatif de la hausse des taux sur les valeurs d'estimation.

Mais parce que c'est de l'immobilier et donc un actif réel, l'inflation a, à plus long terme, un effet favorable sur la valeur des actifs. En effet l'inflation c'est la hausse des prix - notamment de l'immobilier. De plus l'inflation entraîne aussi une hausse des revenus des sociétés immobilières, car les loyers ont des clauses d'indexation.

Donc dans un premier temps, les investisseurs vendent les actions immobilières, comme en ce moment, car ils pensent que la hausse des taux va diminuer la valeur de leurs actifs

Mais dans un second temps, ils s'apercevront que les valeurs d'actif ont, du fait de l'inflation, monté et pas baissé et que les loyers aussi ont monté et ils vont revenir à l'achat

Idéalement il faudrait acheter quand le premier mouvement sera à son paroxysme et avant que le second mouvement s'enclenche. Timing difficile, comme toujours.

Vos gérants ont déjà en portefeuille des actions comme Icade et Mercialis, qui affichent des décotes très attrayantes autour de 50% par rapport aux valeurs d'actif. Nous considérons que c'est très exagéré, d'autant que nombre de ces actions immobilières distribuent aujourd'hui de très beaux rendements qui s'approchent pour certaines de 10% annuels, qui permettent d'être grassement payés pour attendre le rebond.

La mauvaise tenue boursière, que nous estimons anormale, du secteur immobilier s'est encore accentuée courant septembre, avec l'annonce par le gouvernement hollandais d'une possible suppression de l'équivalent local du régime SIIC. Rappelons que ce régime, en France, permet aux sociétés immobilières qui s'y soumettent de ne pas payer l'impôt sur les sociétés, à condition de distribuer au moins 80% de leur résultat sous forme de dividendes et à condition qu'aucun actionnaire ne détienne plus de 60% de la société. Par sympathie les SIIC ont vu leurs cours baisser en France, alors que le gouvernement français ne s'est pas exprimé sur ce sujet. Imaginons que le régime SIIC soit supprimé en France, quelles conséquences ? Une baisse du résultat net de ces sociétés, certes, est ce qui frappe immédiatement l'imagination. Mais aussi, et c'est positif, la possibilité de détenir ces actions dans des PEA, créant une nouvelle catégorie d'acheteurs et aussi la suppression de la limite de détention à 60% du capital. Avec les décotes actuelles, on peut facilement imaginer que les actionnaires principaux sauteraient sur l'occasion de se renforcer au capital, voire de retirer ces actions de la cote, source probable de réduction des décotes.

Vous pouvez consulter l'ensemble des documents réglementaires (notamment nos politiques de sélection des intermédiaires financiers et de prévention/gestion des conflits d'intérêts) sur notre site internet [www.hmgfinance.com](http://www.hmgfinance.com).

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.*